



---

COMMUNIQUE DE PRESSE – 4 SEPTEMBRE 2019

---

## **La réduction des déchets: c'est l'affaire de tous!**

*Nous produisons toujours plus de déchets. Cela implique une pollution croissante de l'environnement mais aussi des coûts de collecte et de traitement des déchets en hausse. Pour inverser cette tendance, Loire Forez agglomération s'est engagée dans une démarche de réduction des déchets. Pour y parvenir, elle a établi un plan d'actions à l'échelle du territoire.*

### **Une feuille de route pour atteindre un objectif : -80kg/hab/an**

Loire Forez a élaboré un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Cet outil s'appuie sur un diagnostic de territoire qui a mis en lumière une hausse constante des quantités de déchets produits par tous les acteurs locaux (habitants, entreprises, associations, collectivités...). Les déchets verts issus des travaux de jardin, le bois, les gravats et encombrants représentent des tonnages significatifs. De même, les quantités de déchets ménagers collectés ne cessent de croître. Face à ce constat, la collectivité a associé les acteurs du territoire pour définir un plan d'actions et un objectif pour le territoire : diminuer de 80 kg par habitant par an, d'ici 2025.

En effet, si l'on ne fait rien, un habitant de Loire Forez produira 580 kg de déchets ménagers par an, en 2025. L'ambition de l'agglomération est de réduire les déchets pour atteindre 500kg par an par habitant.

Ce programme s'articule autour d'actions concrètes visant à mobiliser tous les habitants et les professionnels du territoire. En premier lieu, Loire Forez travaille pour faire évoluer les habitudes au sein de ses services, afin de montrer l'exemple. Encourager la réparation et le « faire soi-même », lutter contre le gaspillage, accompagner les associations et les entreprises dans des démarches éco-responsables sont autant de missions à mener. Ce processus est déjà engagé avec des actions auprès des particuliers pour réduire les déchets de cuisine et de jardin, grâce aux réunions d'information sur le compostage, proposées cette année sur l'ensemble du territoire.

En produisant moins de déchets, nous pouvons tous ensemble, contribuer à préserver l'environnement et faire des économies !

**Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas !**

Pour accompagner les habitants dans leur démarche de réduction des déchets, Loire Forez propose des réunions d'information. L'objectif est d'apporter des renseignements et des bonnes pratiques aux habitants sur le tri, le compostage/paillage.

Ces séances ont vocation à présenter des solutions faciles et à la portée de tous permettant de limiter sa production de déchets.

A l'issue de ces réunions, les participants peuvent se doter de composteurs à tarif préférentiel (financement de 50 % du prix par Loire Forez ; sur présentation d'un justificatif de domicile).

Tarif : composteur de 400 litres en bois = 25 €

### **Réunions d'informations de septembre à novembre 2019**

Durée : 1h // Inscription conseillée : n° vert : 0 800 881 024 (appel gratuit depuis un poste fixe), [dechets@loireforez.fr](mailto:dechets@loireforez.fr), [www.dechets-loireforez.fr](http://www.dechets-loireforez.fr)

- Mardi 10 septembre à 18h // MJC à **Saint-Just Saint-Rambert**
- Jeudi 12 septembre à 18h // salle des fêtes de Saint-Julien-la-Vêtre à **Vêtre-sur-Anzon**
- Mardi 17 septembre à 18h // salle des fêtes à **Marcoux**
- Samedi 21 septembre à 10h // salle Pierre Boulez au centre musical à **Montbrison**
- Mardi 24 septembre à 18h // salle des fêtes à **Saint-Cyprien**
- Jeudi 3 octobre à 18h // salle de l'ancienne cantine, à côté de la mairie à **Estivareilles**
- Mardi 8 octobre à 18h // salle Gérard Clavelloux à **Saint-Romain-le-Puy**
- Jeudi 24 octobre à 18h // salle des fêtes à **Margerie-Chantagret**
- Mardi 29 octobre à 18h // salle des fêtes à **Savigneux**
- Jeudi 7 novembre à 15h // à l'hôtel d'agglomération à **Montbrison**

### **Quelques gestes simples à appliquer chez soi !**

Trier ses déchets c'est bien, les réduire c'est encore mieux !

- **Composter** ses déchets biodégradables : ce qui permet de réduire d'un tiers en moyenne le volume de la poubelle grise. Il existe une solution pour chaque situation : compostage individuel, partagé ou encore lombricompostage.
- **Mieux trier** permet d'éliminer 10 % du poids total de la poubelle grise.
- **Favoriser les produits réutilisables et sans emballages** pour éviter la production des déchets.
- **Déposer ses vêtements** et textiles dans des bornes.
- **Penser au réemploi des objets** : offrir une seconde vie aux chaussures, mobilier, appareils électroménagers, etc, grâce à l'économie circulaire.

#### **Informations et renseignements**

N° vert : 0 800 881 024 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
[dechets@loireforez.fr](mailto:dechets@loireforez.fr)  
[www.dechets-loireforez.fr](http://www.dechets-loireforez.fr)